



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

au service de l'accompagnement à la capitalisation d'expériences en promotion de la santé

CHARTRE DES USAGES

FÉVRIER 2026



EDITO

Dés l'introduction de l'intelligence artificielle générative dans nos contextes de travail, nous avons perçu les signes d'une utilisation de plus en plus importante de ces nouveaux outils à toutes les étapes de la production d'une fiche de capitalisation.

Bien conscient·es que nous étions sur une fragile ligne de crête, entre d'un côté, les apports pertinents pour l'accompagnement à la capitalisation et de l'autre des conséquences sociales et environnementales néfastes.

Nous pressentons que la balance penche vers des effets qui ne sont pas au service de la santé humaine et planétaire. Nous aurions préféré ne pas devoir nous y lancer mais autant que faire ce peu, nous avons trouvé utile de proposer à toutes les accompagnateur·ices un support qui précise des points de vigilances et balises d'usage au regard de nos valeurs.

Qu'ils en fassent bon usage.



Groupe de
travail national
Capitalisation

L'intelligence artificielle générative au service de l'accompagnement à la capitalisation d'expériences en promotion de la santé

L'IA transforme nos manières de travailler, dans tous les secteurs professionnels. Le Groupe de Travail national CAPS promeut un usage éthique, parcimonieux, cadré et transparent de ces technologies.

Le guide de bonnes pratiques propose un cadre commun pour tou·te·s les accompagnateu·rices en capitalisation qui voudraient intégrer l'IA générative dans la production de fiches de capitalisation.

Ce guide sera amené à évoluer, avec les évolutions technologiques et vos retours d'expérience.

IA générative, de quoi parle-t-on ?

L'Intelligence Artificielle Générative est une branche de l'IA qui se concentre sur la création de nouveaux contenus. Elle apprend à partir d'un ensemble de données existantes en identifiant des modèles et des tendances, ce qui lui permet de générer du contenu nouveau et original, mais similaire aux données d'apprentissage, qu'il s'agisse de textes, de codes informatiques, d'images, de musique ou d'autres types de données.

Objectifs

- **Fournir un cadre** pour vous accompagner dans vos usages d'outils IA tout au long du processus de capitalisation – dans une perspective éthique et déontologique
- **Encourager des usages responsables et transparents**, en veillant au respect des données, notamment des données de santé
- **Favoriser une culture commune des usages de l'IA au sein de la Communauté de pratiques CAPS**

Cadre global des usages

Transparence

L'usage de l'IA dans la production d'une fiche de capitalisation doit être systématiquement réalisé en accord avec le contributeur et mentionné dans la fiche. Cette transparence permet de préserver l'équité, la confiance et l'intégrité des travaux réalisés.

Responsabilité

Chaque accompagnateur·ice est pleinement responsable des contenus qu'il·elle produit, même lorsqu'assisté·es par IA. L'outil ne dispense ni de vérifier l'exactitude des propos, ni d'assumer la portée de ce qui est diffusé.

Données et sécurité

Les outils d'IA en accès libre ne doivent pas être utilisés pour traiter ou transmettre des données sensibles, personnelles ou confidentielles. La vigilance s'impose sur la nature des informations saisies, ainsi que sur les plateformes utilisées.

Éthique et sobriété

Le GT CAPS promeut un usage raisonné, éthique et parcimonieux des outils d'IA. Cela suppose de questionner la finalité, la pertinence et l'impact écologique de chaque usage.

Esprit critique

L'IA doit renforcer les capacités de réflexion et d'analyse, non les remplacer. Elle est un levier d'apprentissage si elle est utilisée avec discernement, recul et dans une logique de curiosité et de progression.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le RGPD interdit le traitement de données personnelles sans base légale.

Par conséquent, dans vos interactions avec un outil d'IA (prompt, document à analyser, etc.), il est strictement interdit d'insérer :

Des données personnelles sensibles

- État de santé
- Données génétiques ou biométriques
- Origine raciale ou ethnique
- Opinions politiques
- Convictions religieuses ou philosophiques
- Appartenance syndicale
- Orientation sexuelle ou données liées à la vie sexuelle

Des données identifiantes :

- Nom complet, date et lieu de naissance
- Adresse postale, adresse email, numéro de téléphone
- Identifiants professionnels (matricules etc.)
- Le prompt ou document donné à l'IA doit être rédigé en termes génériques : « Mme X », « un chargé de prévention », etc.

Empreinte numérique

- Un usage sobre et raisonné des outils d'IA participe à une démarche éthique et responsable. Utiliser l'IA uniquement lorsque c'est pertinent, c'est aussi limiter notre empreinte numérique.
- Le recours à l'intelligence artificielle a un coût écologique 4 à 5 fois plus élevé qu'une recherche Google.

Type d'usage	Consommation	Équivalent
1 requête courte (GTP-4o)	~0,32 ml d'eau	Une ampoule LED allumée ~3 minutes
2,5 milliards de requêtes (1 journée de requêtes sur Chat-GPT)	~2,9 GWh/jour ~4 millions de litres d'eau/jour	Consommation quotidienne de : ~260 foyers en électricité
Empreinte annuelle GPT-4o	~1,6 milliard de litres d'eau (refroidissement et infrastructure)	Besoins annuels en eau potable de ~1,2 million de personnes

Source : Jegham et al. (2025, How Hungry Is AI?) et Morrison et al. (2025, Holistically Evaluating the Environment Impact)

Consentement des parties prenantes

Le recueil du consentement des contributeur·ices vis-à-vis des outils IA utilisés pour la production d'une fiche dont ils-elles sont co-auteur·ices est nécessaire.

Pour le recueillir, deux étapes :

1. Exposer les outils qui seront utilisés lors du cadrage et demander le consentement préalable des contributeur·ices.
2. Expliciter les outils utilisés, à quelles étapes et dans quels buts dans la charte d'engagement et la faire signer (avant l'entretien de capitalisation, idéalement).

Outils à votre disposition

- Charte d'engagement, mise à jour avec les mentions IA
- Exemple de mention IA à insérer dans la partie Méthodologie de la fiche de capitalisation



En pratique - Quand est-ce que l'IA peut être utile ? Quand est-ce que l'utilisation de l'IA est à éviter ?

Étapes	Exemples d'usages	Là où l'IA peut être utile	Points de vigilance	À éviter	Outils préconisés
Cadrage	Pour analyser / synthétiser les documents du porteur de projet	Permet une analyse de plusieurs documents, et ressortir des points clés rapidement : gain de temps important	> Pour les documents fournis par le porteur, il faut anonymiser les données à l'intérieur du document et recueillir le consentement des auteurs/porteurs. Ces précautions ne s'appliquent pas pour les documents publics disponibles en ligne.	Soumettre des données que vous n'avez pas vérifiées (sécurité des données)	Mistral - Le Chat
	Pour définir la question de capitalisation			Esprit critique de l'accompagnateur doit primer : va être le fil rouge de toute la capitalisation. Plus-value de l'accompagnateur.	
	Pour effectuer la recherche bibliographique		Attention aux erreurs, "hallucinations de l'IA". Privilégier l'expertise des documentalistes de vos structures si vous en avez.	Utiliser telle quelle une liste bibliographique fournie par l'IA	> Mistral - Le Chat > Perplexity
	Mettre en forme la bibliographie		Des outils non-IA le font très bien.		Non-IA : Scribbr
	Faire la synthèse de la bibliographie	Intérêt pour gain de temps et analyse de multiples documents	Vérifier les sources. Est-ce que l'IA peut croiser les données de plusieurs sources de manière fine ? Valider, relire, ce que propose l'IA.		Notebook LM, performant en synthèse de documents. Attention : géré par Google
Entretien	Pour retranscrire l'enregistrement	Gain de temps important	Vigilance sur logiciel utilisé et transparence		> Noota - version d'essai gratuite > Dicte.ai - (version gratuite 2h/mois) version payante 120e/an > Nvivo - performant pour une retranscription avec 2 locuteurs maximum
	Nettoyer, mettre en forme et/ou synthétiser la retranscription			Ne pas mettre le matériel de la retranscription dans une IA générative.	
Analyse	Pour analyser le matériel recueilli	Peut enrichir notre analyse après une première analyse humaine. Pour trouver des liens entre le projet capitalisé et des documents de cadrage en promotion de la santé, par exemple.	Conserver la plus-value de l'accompagnateur - qui reste l'auteur. On ne veut pas "déléguer" l'analyse à l'IA.	Mettre la retranscription telle quelle et demander à l'IA d'analyser.	> Perplexity > Mistral - Le Chat
Rédaction	Pour la rédaction	Reformulation, amélioration des tournures de phrase (à partir d'un travail déjà réalisé par l'accompagnateur) Aide à la structuration et l'organisation du contenu.	La rédaction est au cœur du travail d'accompagnateur-ice. Chacun-e a son style d'écriture. La rédaction représente l'aboutissement de son travail. Nous devons continuer à valoriser les compétences d'écriture des un-es et des autres.	Rédaction complète de la fiche	Mistral - Le Chat
	Pour les schémas	Pourrait aider à donner des idées pour créer des schémas et autres graphiques.	Les IA génératives peuvent donner des pistes, mais la mise en forme concrète n'est pas possible, à l'heure actuelle. La création d'images par IA est, de plus, très consommatrice d'énergie.	Insérer des éléments graphiques générés par IA.	Mistral - Le Chat
Diffusion	Pour créer des formats complémentaires	Pourrait valoriser des fiches sous formes différentes (ex. vidéos, podcast)	Pas pour tout, sans réflexion sur l'intérêt et les usages		Notebook LM (podcast)

Comité éditorial du Portail CAPS

L'intelligence artificielle générative n'est pas utilisée par les relecteur-ices des fiches soumises sur le Portail CAPS. Le Comité éditorial s'engage à ne pas se servir de ces outils pour les relectures, de quelque manière que ce soit.

RESSOURCES



francenum.gouv.fr
Le portail de la transformation numérique des entreprises

Comprendre et adopter l'IA →

Génération de contenus (texte, image, son, vidéo) →

Recherche intelligente et analyse documentaire →

Agents conversationnels et assistants virtuels →

Analyse et exploitation des données métiers avec l'IA →

<https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/intelligence-artificielle>



Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé

SYSTÈMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE : ENJEUX D'ÉTHIQUE

Avis n°7 : du CNPEN

Systèmes d'intelligence artificielle générative : enjeux d'éthique



YouTube^{FR}

De nombreuses vidéos tutoriels, des webinaires et autres contenus sont disponibles sur YouTube. Nous ne ferons pas de recommandations de chaînes précises mais nous vous invitons à explorer la plateforme si cela vous intéresse.

SOURCES

- Haute Autorité de Santé. Premières clefs d'usage de l'IA générative en santé. Saint-Denis La Plaine: HAS
- Institut National du Service Public. Charte des usages de l'intelligence artificielle. Strasbourg: INSP
- Jegham et al. (2025, How Hungry Is AI?) et Morrison et al. (2025, Holistically Evaluating the Environment Impact)

Ce document a été rédigé par le Groupe de travail CAPS & IA, composé de :

- Françoise Assunção, PMI, département de la Moselle
- Alexis Krache, Société Française de Santé Publique
- Maud Leboucq, Promotion Santé Bourgogne Franche Comté
- Alexandre Nozzi, Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes
- Christine Rolland, Promotion Santé Occitanie
- Mélanie Villeval, Société Française de Santé Publique



La charte des usages de l'intelligence artificielle générative au service de l'accompagnement à la capitalisation d'expériences en promotion de la santé s'inscrit en adéquation avec le document cadre de la HAS « *Premières clefs d'usage de l'IA générative en santé dans les secteurs sanitaire, social et médico-social* »

[Cliquez ici pour la version complète de ce document](#)



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Premières clefs d'usage de l'IA générative en santé dans les secteurs sanitaire, social et médico-social

Le bon usage de l'IA générative en santé se fait AVEC le professionnel

A.V.E.C. : Apprendre – Vérifier – Estimer – Communiquer

Avant l'usage

Avant l'usage : Choisir un système d'IA générative

- Se renseigner sur l'IA générative à partir de sources fiables
- Se former à l'usage des systèmes d'IA générative
- Choisir un système d'IA générative cohérent avec ses besoins, pratiques et habitudes personnelles de travail
- Privilégier les systèmes d'IA générative mettant à disposition un point de contact pour échanger avec l'entité qui en est responsable

Lors de l'usage

Lors de l'usage : Bien utiliser un système d'IA générative

- Interroger la pertinence d'un usage au regard de ceux pour lesquels le système a été prévu
- Vérifier auprès de l'entité responsable du système qu'elle documente la conformité du système aux exigences réglementaires pour l'usage prévu
- Être explicite dans ses requêtes (contexte, objectif, sources, etc.)
- Vérifier qu'aucune information d'identification directe ou indirecte ou relevant du secret médical n'est partagée
- Vérifier les sources utilisées (titre, source, date de publication, résumé, etc.)
- Considérer chaque contenu généré comme une proposition à contrôler et vérifier
- Conserver ses compétences et la qualité de sa pratique
- Échanger avec la personne concernée pour l'informer dans un langage adapté

En continu

En continu : Améliorer sa pratique

- Définir des objectifs à atteindre grâce au système d'IA générative
- Privilégier les systèmes permettant de bénéficier d'un contact de support au cours du temps